

École supérieure d'art de Cambrai

Le jeudi premier avril deux mille vingt-et-un, à 14h30, le conseil d'administration de l'établissement public de coopération culturelle "École supérieure d'art de Cambrai" s'est tenu au siège dudit établissement, sur convocation du président du conseil d'administration en date du 26 mars 2021.

Présents : M. Sylvain TRANOY (président), Mme Laurence SAYDON (vice-présidente), Mme Dominique GAILLARD, M. Pascal BRUNIAUX, M. Pascal DUEZ, M. Jacques RICHARD, M. Pierre HARAMBURU, M. Arnaud HUFTIER (en visioconférence), Mme Martine RATTE, M. David BRAILLON, M. Frédéric VAESEN, Mme Camille LELEU, M. Axel DURAND.

Excusés : Mme Jeannine BERTHELOOT, Mme Marie-Anne DELEVALLEE, Mme Sonia LANCEL, M. Michel LALANDE, Mme Anny-Claude MORISIAUX, Mme Rose-Marie DEVIGNES.

Assistaient également à la séance : Mme Sandra CHAMARET (directrice), Mme Anne-Sophie HAEGEMAN, Mme Sandrine FRERE.

Conseil d'administration du 1^{er} avril 2021

Procès-verbal

Le président ouvre la séance et souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres.

I. Compte-rendu du conseil d'administration du 18 février 2021

Le compte-rendu du dernier conseil d'administration est soumis à l'approbation de ses membres.

Il est adopté à l'unanimité.

II. Rapports pour information

Le président invite la directrice à présenter les rapports d'actualité et d'information.

2.1 Actualités de l'école

Sandra Chamaret présente les points sur la pédagogie en contexte Covid.

Selon la circulaire de janvier 2021 du ministère de la Culture, l'école peut accueillir les étudiants pour les cours pratiques sur site et les activités de recherches telles

que les programmes de recherches et les ateliers recherches et créations (ARCs). En revanche, les cours théoriques sont effectués en distanciel et les étudiants les reçoivent à domicile.

L'actualité du mois de mars a principalement été la préparation des Portes ouvertes, pour lesquelles nous avons réfléchi à deux scénarios différents : un premier scénario « en ligne », comme tout le monde, et un second scénario « en extérieur », dont l'objectif aurait été d'exposer les travaux des étudiants dans les vitrines de l'école et d'inviter les visiteurs à rester en extérieur. Ceci étant rendu possible par la construction de plein pied du bâtiment.

La situation sanitaire s'étant dégradée, l'école a pris la décision de ne pas faire les portes ouvertes en extérieur et de se concentrer sur une version numérique.

Deux étudiants, qui ont particulièrement œuvré à la synthèse et à la mise en forme des contenus, sont très impliqués dans la vie de l'école et présents ce jour.

Le président remercie les deux étudiants.

Sandra Chamaret souligne l'énorme travail d'équipe fourni autant par les enseignants que les étudiants. Tous ont énormément travaillé à la production et à la structuration des contenus.

Un site internet a été produit en très peu de jours, ce qui a permis de proposer un programme double.

D'une part, les vidéos, encore accessibles en ligne à l'adresse du site de l'école : / www.esac-cambrai.net/JPO. Cette série de films courts proposait une présentation transversale de l'école, des travaux feuilletés et commentés par les étudiants eux-mêmes, des interviews d'étudiants actuels mais également d'anciens étudiants pour que les spectateurs puissent se projeter.

La deuxième partie du programme était un forum de discussion en direct, à destination du public extérieur.

Frédéric Vaesen présente la création de vidéos par les étudiants en année 1. Trois vidéos ont été produites : présentation par les étudiants des ateliers et des cours théoriques, des workshops réalisés depuis le début de l'année, et enfin la 3^e vidéo concerne les deux voyages / visites d'expositions avant le confinement.

La réalisation se compose de prises de vue, de la préparation d'un petit texte de l'étudiant pour se présenter, ainsi que les montages vidéo puis de l'habillage avant intégration au site.

David Braillon présente le travail des années 2. D'une part un montage dans l'atelier avec Mark Webster en numérique : réalisation d'animations en GIF, animation rapide, image par image, séquences mises en boucle, puis mise sur le site. D'autre part, la réalisation d'une vidéo qui présente leurs travaux en création typographique modulaire à partir de différents modules ; ainsi qu'un diaporama de spécimens contextualisant leurs créations typographiques.

Sandra Chamaret revient sur l'approche théorique, importante au sein de l'école. En effet, les enseignantes en théorie ont souhaité expliquer l'approche des pratiques au

sein de l'école : travail sur l'écriture, les mémoires, les articles et les actualités en anglais.

Les programmes de recherche ont été présentés par les années 4 à travers deux vidéos : le programme Retour aux sources, le programme News Hoarders, ainsi qu'un workshop.

Le but des vidéos était de présenter un éventail de tous les formats pédagogiques proposés et de ne pas être redondant d'une année sur l'autre.

Parallèlement à ce site, une équipe a investi les réseaux sociaux : fil Instagram et Facebook de l'école. Des images des travaux étudiants ont ainsi été publiées à un rythme soutenu toute la journée. Cette stratégie a permis de toucher de nombreux *followers* et d'accroître le rayonnement et la visibilité de l'événement.

En revanche, les discussions sur les forums ont été peu fréquentées et ont généré une certaine déception de l'équipe face au manque de présence extérieure.

David Braillon souligne que le travail effectué servira au-delà de ces portes ouvertes et qu'il est encore visible et en ligne. L'organisation prochaine du concours d'entrée est d'ailleurs l'occasion de montrer les productions de l'école aux futurs candidats.

Sandra Chamaret indique que toutes les 43 autres écoles d'art du territoire national ont aussi fait des portes ouvertes en ligne, mais que la majorité a fait appel à des agences de communication pour produire les contenus. L'équipe est fière d'avoir tout fait en interne. Cela démontre une grande créativité et un engagement collectif, malgré un manque de moyens en communication.

La directrice présente ensuite le partenariat avec l'Opéra de Lille et le Phénix de Valenciennes, avec qui l'école travaille en alternance d'une année sur l'autre. Ce partenariat existe depuis une dizaine d'années dans le cadre de l'atelier de recherche et de création (ARC) art scène média, qui travaille en lien avec une scène d'art vivant et un artiste invité. Cette année, l'invité du Phénix est Antoine Defoort. Cet ARC donne lieu à plusieurs workshops, un suivi sur l'année des étudiants par l'artiste invité et une restitution publique dans un contexte et des moyens professionnels. La restitution du 12 mars 2021 au Phénix de Valenciennes, qui a pu avoir lieu malgré le contexte sanitaire devant un public réduit, a permis aux étudiants de faire aboutir leur format artistique et de bénéficier d'un accompagnement exceptionnel.

Les deux enseignants qui encadrent l'atelier, Romain Descours et Agnès Villette, ont tous deux souligné le fait que le Phénix avait été extrêmement accueillant et généreux. Les étudiants ont pu travailler avec des techniciens du spectacle sur un filage, avec un regard extérieur sur leurs prestations. Il a ainsi été constaté que les étudiants avaient investi le format de la performance avec des affirmations très puissantes dans leur dispositif, dont une partie du scénario se déroulait hors du bâtiment. Les étudiants ont travaillé une semaine sur place, ce qui a bénéficié à la cohésion du groupe.

Camille Leleu indique qu'ils avaient participé à l'ARC en 2020 avec l'Opéra de Lille, mais qu'il n'y avait pas eu de restitution en raison du contexte sanitaire. Les étudiants avaient néanmoins pu filmer leurs performances dans l'école et les restituer sur un site internet.

Frédérique Vaesen présente l'ARC Roc-Club. L'appellation de cet ARC fait référence au quartier Saint-Roch, où se situe l'école. C'est aussi un clin d'œil au style musical et au club, la boîte de nuit. Roc-club investit les vitrines de l'école, surtout la plus grande, qui fait l'angle du bâtiment côté allée Saint-Roch, dans laquelle les étudiants de troisième année proposent depuis janvier des installations ponctuelles sur des formats assez courts. C'est plutôt confidentiel et en même temps complètement ouvert vers le public et évidemment vers le quartier. Cela semble assez apprécié par les familles sur le chemin des écoles. Actuellement, les élèves sont en montage et l'exposition sera ouverte en fin d'après-midi. Les passants peuvent régulièrement voir une installation, une affiche ou un montage vidéo. L'animation va perdurer et l'objectif est d'éclairer cette vitrine d'octobre à février. L'effort se poursuivra avec des invitations d'artistes dans le cadre des workshops et avec plus d'éclairage pour rendre le travail plus visible.

Dominique Gaillard, habitante du quartier, déclare apprécier ces installations et ajoute qu'à l'origine ce projet architectural avait été choisi pour cette possibilité d'exposer des grandes œuvres et qu'il était temps de mettre ces expositions en place.

Frédérique Vaesen invite les voisins à passer voir les expositions.

Sandra Chamaret signale qu'un autre projet, intitulé « Chimères », prend place dans le quartier Saint-Roch. Il s'agit d'une cartographie sensible du quartier qui est menée depuis trois ans avec un intervenant extérieur, Jean-Marc Bretegnier, du collectif Fabrication Maison. Le workshop est accompagné en interne par Gilles Dupuis en alternance avec Bruno Souêtre. Deux épisodes ont déjà eu lieu en 2019 et 2020. L'épisode 2021 est construit en partie avec l'école Ferdinand Buisson. Les enfants se sont approprié la carte en indiquant leur lieu d'habitation. Une deuxième étape de travail a eu lieu avec le centre social Saint-Roch et les habitantes du quartier. Les échanges et productions vont être réinterprétés par les étudiants de l'école durant un workshop de 4 jours du 12 au 15 avril avec une restitution au 15 avril dans les vitrines de l'école, qui permettra de témoigner du travail qui a été accompli.

Sandra Chamaret évoque ensuite une initiative étudiante suite à un appel à projet du CROUS sur la CVEC (contribution à la vie étudiante et de campus), auquel l'école a répondu sous la forme d'une action culturelle : la programmation d'un cycle de conférences construit par un groupe d'étudiants.

Axel Durand rappelle que le CROUS proposait aux étudiants de réaliser un projet et qu'ils ont décidé de proposer un cycle de conférences sur le thème du design graphique et du militantisme. Cinq personnes interviendront bientôt, mais en visioconférence au vu de l'actualité. Une communication autour de ce projet sera réalisée par les étudiants de 3^e année sur les thématiques de l'écologie, du consentement et du féminisme.

2.2 Mise en œuvre de la loi de transformation de la fonction au sein de L'EPCC

A l'invitation du président, Anne-Sophie Haegeman présente la loi pour la transformation de la fonction publique qui date d'août 2019 et qui s'applique à l'EPCC.

Deux principaux points sont mis en exergue :

- L'harmonisation du temps de travail pour le passage à 1607 heures par an qui concerne le personnel administratif et technique ; la mise en place de cette mesure implique une concertation en interne pour la réalisation d'un règlement intérieur des services
- La définition des lignes directrices de gestion de l'établissement qui serviront de fil conducteur pluriannuel en matière de ressources humaines.

Les documents seront soumis pour avis au Centre de gestion du Nord puis présentés au conseil d'administration.

III. Délibérations

3.1 Bilan d'activité 2020

Le président remercie l'ensemble des enseignants et du personnel administratif d'avoir fait face à une année spéciale en raison du Covid-19.

Sandra Chamaret précise qu'elle a rédigé le bilan 2020 sans avoir participé aux activités puisqu'elle est arrivée en janvier 2021. On lui a d'ailleurs signalé après diffusion qu'un workshop et une exposition avaient été oubliés dans ce bilan 2020.

Cette année spéciale a été marquée par la crise sanitaire mais tous les enseignements ont pu être adaptés. Les actions culturelles ont été annulées, transformées en conférence ou déplacées. Cela a entraîné des dépenses conjoncturelles dans du matériel informatique et moins de dépenses en actions culturelles.

Le bilan d'activité a été enrichi avec les noms des diplômés, car ils représentent la vie et l'histoire de l'école.

3.2 Approbation du compte de gestion 2020

Anne-Sophie Haegeman remercie au préalable la Trésorerie de Cambrai pour son accompagnement dans sa prise de fonction, mais aussi pour la préparation du compte de gestion 2020 et du budget primitif 2021.

Elle présente ensuite très succinctement le compte de gestion 2020, établi par la Trésorerie municipale de Cambrai, qui retrace les opérations budgétaires de l'EPCC. Il est constaté sa parfaite adéquation avec le compte administratif de l'établissement.

Le compte de gestion 2020 est adopté à l'unanimité.

3.3 Approbation du compte administratif 2020

Conformément à l'article L2121-14 du code général des collectivités territoriales et à l'avis du Conseil d'Etat du 18 novembre 1931, il est procédé à la désignation d'un président de séance pour le vote du compte administratif 2020.

Le président se retire de la salle afin que le conseil d'administration se prononce sur le compte administratif. Le conseil désigne Jacques Richard pour assurer la présidence de l'assemblée en son absence.

Anne-Sophie Haegeman indique que le budget a été réalisé en 2020 à hauteur d'1 174 293 € en recettes et 1 150 565 € en dépenses, dégageant un excédent de 23 728 €, soit 2 % du budget total.

En fonctionnement, l'exercice 2020 a été exécuté à hauteur de 88 %, avec des dépenses en hausse de 4 % et des recettes en baisse de 3 %.

Les 59 247 € de charges de personnel supplémentaires par rapport à 2019 expliquent notamment l'augmentation des dépenses.

En investissement, les dépenses se sont accrues d'un tiers, autofinancées par un prélèvement sur l'excédent antérieur.

Les dépenses de fonctionnement ont été réalisées à 79 % des inscriptions budgétaires. La différence concerne principalement les dépenses générales.

Les recettes de fonctionnement ont été réalisées à 97 % des inscriptions budgétaires. La baisse est principalement imputable à la diminution de la subvention municipale de 24 000 €.

Le compte administratif 2020 est adopté à l'unanimité.

3.4 Affectation du résultat 2020

Anne-Sophie Haegeman précise que le compte administratif 2020 présente un excédent de clôture de fonctionnement de 195 379 €.

Il est proposé d'affecter le résultat comme suit :

- Affectation à la section d'investissement (compte 1068) du déficit d'investissement de 48 110 €
- Affectation à la section de fonctionnement (R002) de l'excédent de fonctionnement pour un montant de 195 379 €.

Adopté à l'unanimité.

3.5 Adoption du budget primitif 2021

Conformément à la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, l'EPCC a présenté un rapport sur les orientations budgétaires de l'école dans les 2 mois qui ont précédé le vote du budget primitif, lors du conseil d'administration du 18 février 2020.

Anne-Sophie Haegeman présente le budget primitif 2021, présenté sous la forme d'un unique budget principal. Il est proposé de l'adopter en votant celui-ci par chapitre.

En section de fonctionnement, les recettes et les dépenses s'établissent à 1 272 751 €.

En section d'investissement, les recettes et les dépenses s'équilibrent quant à elles à 125 452 €.

Le budget primitif 2021 est adopté à l'unanimité.

3.6 Organisation du concours commun ESAC-ESAD

Les écoles supérieures d'art de Valenciennes et de Cambrai se sont associées pour organiser en commun le concours d'admission en 1^{ère} année pour la rentrée 2021-2022.

Outre une meilleure orientation des candidats (art / design social / design graphique), cette mutualisation permet de réduire les frais des candidats à 30 € au lieu de 60 € puisqu'un seul droit d'inscription est versé et qu'un seul déplacement suffit pour candidater aux deux écoles.

Les sujets ont été élaborés par les équipes pédagogiques des deux établissements. Les membres du jury seront composés à part égale par les enseignants de l'ESAC et de l'ESAD.

Les épreuves théoriques et les oraux auront lieu sur site, au sein de l'école supérieure d'art de Valenciennes le 6 avril 2021. Une session à distance est néanmoins prévue en cas de dégradation du contexte sanitaire ou pour les étudiants ayant des difficultés à venir sur site

Un bilan de ce concours sera présenté lors du prochain conseil d'administration.

Adopté à l'unanimité.

Prochain conseil d'administration le jeudi 10 juin - 14h30 (annulé)